

Quand Gérald Darmanin voulait «assimiler totalement» l'islam à la France en 2016

écrit par Jules Ferry | 10 juillet 2020



C'est [sputniknews](#) qui nous fait ce rappel.

Tout est là : haine de la France, haine du “Petit Blanc”, haine de la Constitution, haine de la laïcité...

Dénonçant la menace d'une «guerre civile», Gérald Darmanin proposait d'assimiler totalement l'islam à la France dans un plaidoyer publié en 2016.

Il suggérait de créer un ministère des Cultes et de la Laïcité, de placer les imams dans les mosquées autorisées et de permettre aux collectivités locales de financer la construction des lieux de culte.

Alors que le nouveau ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a annoncé le 7 juillet le devoir de la République de se battre «contre l'islamisme politique», **il avait en fait déjà prôné une assimilation totale de l'islam à la France**, en raison d'une «guerre civile» qui «couv[ait]» dans

le pays, dans son «plaidoyer pour un islam français» publié en 2016.

Affirmant que «le fossé devient un canyon entre les Français non musulmans et l'islam», le maire de Tourcoing passait de l'analyse de la situation sociale dans le pays à l'exposition d'éventuelles solutions qui permettraient de niveler les divergences entre les fidèles des différentes religions, dans ce document rédigé sur 65 pages.

«Tout le monde se raidit, se tend, s'observe avec méfiance», déplore-t-il. «La majorité des “petits blancs”, comme les vulgarisent certains sociologues, rejette un islam et des musulmans devenus “trop nombreux et trop voyants”», poursuivait M.Darmanin.

Le prétexte : protéger des musulmans « touchés par l'islamisation » !

Selon lui, beaucoup de musulmans sont peu pratiquants, comme «une majorité de Français [qui, ndlr] sont chrétiens». À cause de diverses manifestations de l'islam radical, les premiers s'avèrent visés par «les actes de haine et de rejet d'une partie de la population et leurs prénoms, à consonance arabe, les font mettre dans le même sac que les poseurs de bombes ou les prêcheurs de haine».

Comme cette tension sociale risque de conduire à une «guerre civile», le maire de Tourcoing proposait un ensemble de mesures qui pourraient neutraliser la menace par le biais de l'assimilation totale de l'islam à la République.

“Compléter” la Constitution

L'une des solutions consiste en une modification de la Constitution, selon Gérard Darmanin. Il est nécessaire d'ajouter un chapitre additionnel portant sur la place de la

liberté religieuse dans le pays qui devrait s'exercer sans contredire les valeurs républicaines.

En outre, il proposait de mettre en place un ministère des Cultes et de la Laïcité qui serait l'intermédiaire entre les responsables religieux et l'État. Un Grand Conseil de l'islam de France devrait remplacer le Conseil français du culte musulman (CFCM), qui aurait la compétence de nommer les imams dans chaque mosquée.

Dans le même temps, l'actuel ministre de l'Intérieur suggérerait d'ajouter la notion de «laïcité» à la devise de la République.

Modifier la loi de 1905

Son scénario prévoyait également de changer la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905 «pour la renforcer».

D'après lui, «cette loi, devenue un totem [...] n'a rien d'un document sacré dont le blasphème suprême serait d'en changer une virgule pour l'adapter à notre temps».

Enfin, la fondation d'un «Institut universitaire musulman» pour former les imams, s'ajouterait à ce processus de centralisation. L'établissement serait financé par la Fondation pour l'islam de France, géré par le Grand Conseil.

En outre, les collectivités locales auraient la possibilité de «faire des avances remboursables ou des garanties d'emprunt pour les constructions de [...] lieux de culte, ou devenir propriétaires de ces derniers», sur fond d'interdiction de «tout financement étranger».